

«Prénom» «Nom»
«Adresse»
«NPA» «Ville»

La Chapelle, le 8 novembre 2020

Chères membres, chers membres,

Après avoir repoussé notre assemblée générale de ce printemps, nous sommes maintenant contraints de l'annuler totalement pour cette année, du fait de la situation sanitaire. Nous tenons cependant à vous communiquer d'importantes informations sur plusieurs sujets et avons besoin de votre avis sur certains points (c.f. talon-réponse).

Sortie provisoire sur la route de Saconnex-d'Arve

La commune de Plan-les-Ouates a réalisé une sortie provisoire pour le trafic en provenance des nouveaux immeubles de La Chapelle-Les Sciens qui seront terminés fin 2020. Notre association en a été informée fin août et a exigé que le transit soit interdit et physiquement impossible. Cela afin d'éviter un accès direct à l'autoroute depuis la route de Saconnex-d'Arve, qui aurait pour conséquence un nouvel accroissement du trafic pendulaire. La commune s'est engagée à mettre tout en œuvre pour éviter le transit. Le comité suivra ce dossier de près.

Travaux sur la route de Saconnex-d'Arve

Plan-les Ouates s'apprête par ailleurs à réaliser d'importants travaux sur la route de Saconnex-d'Arve. Vous trouverez les plans et les explications sur notre site internet dès que nous les aurons reçus de la commune.

Immeubles de la coopérative de la Bistoquette

La dernière étape du PLQ des Sciens prévoit la construction de trois immeubles à la place de plusieurs maisons en bordure de la route de Saconnex-d'Arve. Vous trouverez également des informations relatives à ce très important chantier sur notre site internet, dès que la coopérative nous les aura transmises. La réalisation de ce projet implique la destruction complète du patrimoine naturel par l'abattage de la totalité des arbres (env. 110) et risque d'entraîner d'importantes nuisances pour les riverains.

Sur ce sujet, le comité propose, **d'une part**, d'exprimer notre désapprobation face à cette destruction massive de la nature par une opposition déposée lors des requêtes en autorisation de construire. Nous savons que les autorités cantonales ne donneront pas suite à cette opposition et qu'un recours n'aurait aucune chance d'aboutir, mais nous tenons à symboliquement exprimer le ras-le-bol de la majorité des habitants du quartier face à un urbanisme galopant détruisant tout sur son passage.

Le comité a, **d'autre part**, déjà demandé aux promoteurs, ainsi qu'aux autorités communales de Plan-les-Ouates, de veiller à ce que le trafic de chantier ne transite pas par la route de Saconnex-d'Arve, mais rejoigne directement l'autoroute. Nous pensons pouvoir obtenir gain de cause face à un tribunal, comme cela avait été le cas lors de la construction de la première partie du PLQ.

Nous avons besoins de l'approbation des membres de l'ASSC sur ces deux points et nous vous demandons donc de remplir le talon-réponse ci-joint et de nous le renvoyer par voie postale ou via une photo jointe à un mail à l'adresse de l'association.

Comptes de l'association

Vous pourrez également consulter sur notre site Internet les comptes de l'association dûment vérifiés. Nous vous demandons également de les approuver par le biais du talon-réponse ci-joint.

Constitution du comité

Nous avons le plaisir de vous informer que la présidence de l'ASSC sera dorénavant assurée par Madame Eva Giaucque. La composition du comité (bénévole) étant un aspect très important de la vie de l'association, nous vous proposons de reporter le vote à la prochaine assemblée générale, que nous espérons pouvoir organiser au printemps 2021.

Cotisation

Il nous reste à solliciter le paiement de la cotisation annuelle, qui se monte toujours à 50 CHF et peut être versée de préférence par e-banking, ou via le QR code ci-dessous, ou par le BVR ci-joint. La force de notre association réside dans le nombre de membres ; n'hésitez pas à convaincre vos voisins de nous rejoindre.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question complémentaire, que vous pouvez nous adresser par mail. Nous vous invitons également à consulter ces prochaines semaines notre site Internet, que nous remettrons à jour avec les informations reçues par la commune de Plan-les-Ouates et l'association de la coopérative de la Bistoquette.

Nous espérons que cette période tumultueuse ne vous impacte pas trop dans votre vie quotidienne et vous adressons nos meilleurs messages.

Le comité

Talon-réponse à retourner par mail ou courrier au comité avant le 30 novembre 2020

Votation des membres de l'association

Nom et prénom : «Prénom» «Nom»

Je, soussigné-e, approuve que :(entourer ce qui convient)

1- l'ASSC exprime son opposition à l'abattage de tous les arbres du quartier des Sciers dans le cadre du dernier projet du PLQ ?

Oui Non

2- l'ASSC se mobilise, jusqu'au recours le cas échéant, pour interdire le trafic de chantier sur la route de Saconnex d'Arve ?

Oui Non

3- les comptes 2019 de l'ASSC ?

Oui Non

Date et signature : _____

Récapitulé

Compte / Payable à
CH82 0900 0000 1724 1665 5
ASSOCIATION POUR LA
SAUVEGARDE DU SITE DE LA
CHAPELLE
1212 GRAND-LANCY
1212 Grand-Lancy

Payable par (nom/adresse)



Monnaie	Montant
CHF	50.00

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	50.00

Compte / Payable à

CH82 0900 0000 1724 1665 5
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE
DE LA CHAPELLE
1212 GRAND-LANCY
1212 Grand-Lancy

Informations supplémentaires
COTISATION ANNUELLE

Payable par (nom/adresse)

